

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20150202-2015D11-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2015
Publication : 05/02/2015

L'an deux mil quinze

Le deux février

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 27 janvier 2015

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 24 Votants : 25

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BRIAND Jean-Yves- M. BOCENO Julien- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- M. LORJOUX Laurent- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

ABSENT EXCUSÉ : M. BUESSLER-MUELA Patrick

ABSENTS : M. CHATAL Jean-Paul- Mme LEVRAUD Françoise

POUVOIRS : M. BUESSLER-MUELA Patrick à Mme AMELINE Yolande

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

Délibération n°2015D11 : Mise en place d'un comité de pilotage pour les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) à l'École primaire publique « Les Petits Murins »

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commission de s affaires scolaires propose de mettre en place un comité de pilotage (« Copil ») pour les Temps d'Activités Péri-scolaires.

Le comité serait composé de la manière suivante :

Représentants des élus : M. Alain GUIHARD, Maire- Mme Cécile GICQUIAUX- Mme Claire-Lise PERRONNEAU- Mme Jocelyne BOMPOIL- M. Gérard DAVID- M. Patrick BUESSLER-MUELA

Techniciens (agents communaux) : Mme Myriam BOUCHIKHI, Directrice Générale des Services- Mme Sophie AVIGNON, Directrice de l'Accueil de Loisirs- Mme Gaëlle BEAUSSARON, Responsable de la bibliothèque/future médiathèque municipale

Directeurs d'école : M. Anthony QUEREL, directeur de l'école élémentaire et Mme Patricia GUIHARD, directrice de l'école maternelle.

Représentants des parents d'élèves de l'École primaire publique « Les Petits Murins » :

École élémentaire : Mme Vanessa FERRATY- Mme Bénédicte LAHAYE

École maternelle : Mme Marie-Danielle DESBOUIS- Mme Lylia GHERBI.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur cette composition du comité de pilotage.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve ces désignations.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Alain GUIHARD



Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.